

Cahier d'acteurs

Les propos tenus au sein du présent cahier d'acteurs n'engagent que son auteur et sont totalement indépendants de la CPDP.



N°34 Juillet 2010



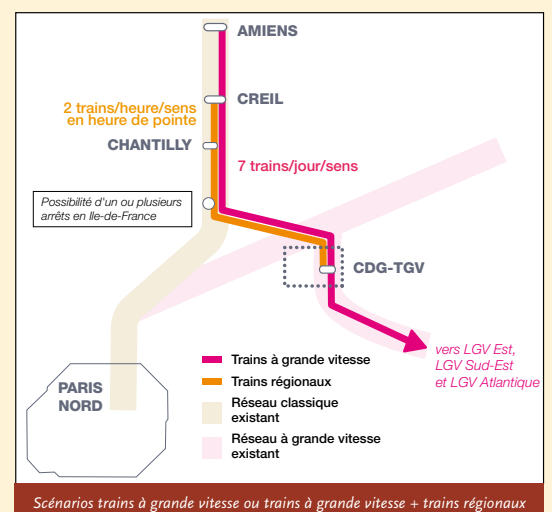
La mairie de Précý sur Oise a voté à l'unanimité une motion sur le projet : PRECY soutient la création d'une liaison PICARDIE-ROISSY

Mairie de Précý sur Oise
47, rue Charles de Gaulle - 60460 PRECY SUR OISE
Site Internet : www.precy.net - Courriel : mairie@precy.net

• Ce projet présente un atout pour le Sud de l'Oise :

Les communes du sud de l'Oise ont connu un développement urbain ces dernières années du fait notamment de l'attraction croissante du pôle de Roissy.

La liaison envisagée permettra un accès facilité au réseau TGV sans prendre la voiture à partir de Précý. Cette évolution conviendrait à Précý sur Oise, tout comme aux habitants des communes environnantes.



• Pour cela : il faut favoriser le scénario TER + TGV

La complémentarité entre le TGV et des offres TER permettra seule au plus grand nombre d'Isariens de profiter du projet : il faut donc privilégier le scénario qui allie TGV et TER afin de desservir davantage de gares (Creil certes, mais aussi Chantilly ou Orry).



MAIS, nous pensons aussi que des conditions préalables doivent être prises en compte :

• L'exploitation sur la ligne TER Creil-Paris :

Au fil des ans, l'offre de transport s'est développée sur l'axe Creil-Paris : les trains de **Transilien** (RER D), les **intercités** (Corail), les **TER** (Région Picardie) ainsi que le **fret** cohabitent de plus en plus difficilement sur le tronçon entre Creil et Survilliers. Tout cela s'est mis en place sans que **l'infrastructure** évolue et la **régularité** souffre de plus en plus de cette situation.

Il faut que le projet vers Roissy **complète** l'offre vers Paris, sans apporter de dégradation supplémentaire, mais soit au contraire l'occasion d'une amélioration. Il est nécessaire de prendre en compte la réalité **quotidienne** des Isariens, en allant au-delà de la **théorie** des horaires et des sillons.

Les questions sont donc :

1) Il n'est pas raisonnable d'ajouter un cinquième acteur sur cette liaison **sans adapter les capacités de l'infrastructure en amont** de Survilliers.

Les demandes des usagers et associations pour un **développement** de l'offre de service pour les TER reçoivent pour réponse récurrente actuellement que l'infrastructure **ne permet pas d'augmenter** le trafic à destination des voyageurs.



Une partie des Isariens sera concernée par la liaison vers Roissy, mais une autre partie se rend à Paris pour **travailler ou étudier**.

Or, les exemples n'ont pas manqué ces derniers mois, avec des pannes de **motrices**, des problèmes **d'exploitation**, qui suffisent pour paralyser un sens de circulation.

Il a été question à plusieurs reprises par le passé d'augmenter



l'infrastructure ferrée **entre Chantilly et Creil** : il serait donc pertinent que ce point soit enfin intégré dans le projet, en **sus** de l'augmentation prévue entre Chantilly et Orry.

2) Chaque hiver, des problèmes de qualité de service se posent en **période de gel** ou de grand froid, les **aiguillages** en place n'étant pas adaptés. Il serait pertinent d'intégrer ce changement dans des travaux sur cette section. Qu'est-ce qui est **prévu** à ce sujet pour que les TGV ne soient pas pénalisés aussi ?

3) Pour la cohabitation entre TGV et TER (abordée pour le barreau de Gonesse), il faut une **signalisation sans faille** : est-il prévu de moderniser celle en place pour répondre à ces exigences, alors qu'elle non plus n'a pas été revue depuis trop longtemps ?



• *L'aménagement de la liaison Creil-Persan :*

Pour permettre aux habitants de Précý de rejoindre la liaison envisagée par les transports en commun, il conviendrait que l'offre de service qui permet à ce jour de rejoindre Creil depuis Précý sur Oise (tout comme Saint Leu d'Esserent, Boran sur Oise, etc..) connaisse une évolution en cohérence avec les horaires qui seront définis avec l'exploitant. Actuellement, la faiblesse du service proposé sur cette section reste dissuasive avec une faible prise en compte des correspondances à effectuer en gare de Creil.

4) Est-ce qu'une évolution est prévue sur l'axe Creil-Persan pour faciliter ces correspondances ?



En synthèse :

- **Un projet à fort potentiel pour la Picardie :**

- Accès facilité à la plate-forme de Roissy
- Accent donné au transport collectif
- Développement probable du TER



- **Des questions à traiter en préalable :**

- Q1 : Adaptation du nombre de voies entre Creil et Survilliers, pour supprimer les goulots actuels d'engorgement
- Q2 : Mise à niveau des aiguillages pour ne pas dépendre des conditions météorologiques en hiver
- Q3 : Modernisation impérieuse de la signalisation pour permettre la cohabitation TGV-TER
- Q4 : Aménagement de l'offre de service sur la liaison Creil-Beaumont, avec une infrastructure adaptée